

# - Club Français du Bouvier des Flandres et des Ardennes-

<p><b>Agréé par le Ministère de l'Agriculture</b> <b>Affilié à la Société Centrale Canine,</b> <b>reconnue d'utilité publique</b> <b>Fondé pour favoriser l'amélioration du</b> <b>Bouvier des Flandres de race pure</b></p>		<p><b>Siège social:</b> <b>M Jean-François Kranklander</b> <b>la Ferrandière,</b> <b>54, route de saint Maurice</b> <b>73240, Gresin</b> <b>Tel 0476317967</b> <b>Jean-françois.kranklander@orange.fr</b></p>
--	---	---

-----  
Procès-verbal de la réunion de Comité  
du samedi 29 octobre 2016  
à Aubervilliers (93)  
dans les locaux de la Société Centrale Canine

-----  
Ordre du jour :

1. Nouveaux adhérents
2. Courrier
3. Non adhérents et cotation
4. Test ADN à la confirmation
5. Spéciales et régionales 2017
6. Calendrier des réunions 2017
7. Questionnaire titre de Champion
8. Test complémentaire
9. Bulletin
10. Projet de redécoupage des délégations
11. Bilan de la Nationale d'Élevage 2016
12. Point sur la Nationale d'Élevage 2017
13. Questions diverses

-----  
La séance est ouverte à 11h

Etaient présents

Mesdames - Michelle Gaulier – Christiane Lagnié – Françoise Leroux – Annie Lombardi –

Messieurs Gérard Cacheux – Jean-François Kranklander – Bernard Lagnié – Claude Lefranc –

Etaient absentes : Mesdames Marie Geneviève Champromis et Michelle Serpaggi pour raisons personnelles

Madame Corinne Jessin, qui représentait le CBF à Falck, à la 13<sup>e</sup> Coupe du monde des Bergers Français IPO/FCI et Obédience.

Leurs absences sont excusées par les membres du comité.

1. Nouveaux adhérents

3 nouveaux adhérents sont présentés par la Trésorière.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

Madame Leroux demande de rajouter sur les bulletins d'adhésion 2017, qui seront mises en ligne prochainement sur le site, pour les paiements par virement bancaire, l'indication du compte bancaire pour une utilisation nationale et une utilisation internationale (codes BIC et IBAN) du CBF.

Annie Lombardi se charge de préparer ce nouveau bulletin.

2. Courrier

En réponse au mail de M Delage Stephan, Jean-François Kranklander répondra qu'il faut qu'il transmette à nouveau au CBF les documents pour que sa chienne reçoive le titre de championne de France de travail.

3. Non adhérents et cotation

Le 5 juin 2016, le Comité du CBF avait décidé que seuls les adhérents pourraient demander une cotation pour leur chien. Cette décision qui n'avait pas été sans soulever de protestations, n'avait pas fait l'objet d'une demande de validation auprès de la Société Centrale Canine en temps voulu, pour être appliquée. Elle a donc été remise à l'ordre du jour de cette réunion d'autant que jusqu'à présent aucune demande de cotation n'a été émise par un non adhérent.

Plusieurs constatations sont faites :

- Cette année, seuls 46 bouviers ont été confirmés. C'est peu. Or les cotations ne sont valables que si les chiens sont confirmés.
- La grille de cotation est établie à partir d'une grille de base de la Société Centrale Canine mais chaque Association de Race apporte ses exigences particulières (exemple : TAN – test de caractère – Identification génétique – détection de tares héréditaires – nombre de descendants pour les Elites – etc...). C'est donc le club qui est décideur. Mais a-t-on pour autant le droit d'exclure les non-adhérents ? Est-ce juridiquement légal ?

Gérard Cacheux émet la possibilité d'une participation financière pour les non-adhérents.

A la suite de ce débat, il est décidé que **adhérents et non-adhérents (vu le nombre de demandes) pourront demander une cotation pour leur chien.**

#### 4. Test ADN

Le 20 juin 2016 il avait été décidé que les tests ADN seraient obligatoires dès la confirmation. Le responsable du service confirmation de la Société Centrale Canine nous a répondu à ce sujet :

« L'examen de la confirmation, sous son format juridique actuel, ne permet pas de rajouter des mesures autres que celles prévues (examen de confirmation et de stabilité comportementale). Cette demande est recevable si elle est inscrite dans le cadre de la grille de sélection de votre club à partir de la cotation 2 ».

**Nous ne demanderons pas les tests ADN pour la confirmation mais ils seront inscrits dans la nouvelle grille de sélection dès la cotation 2.**

#### 5. Spéciales et Régionales

En 2017, il y aura 7 spéciales et 2 Régionales d'Élevage inscrites au catalogue.

- Les spéciales auront lieu aux expositions de :
  - ✚ Paris Dog Show (le Bourget), le 08 janvier 2017. Le juge pressenti est M Médard Mangin
  - ✚ Bordeaux, le 15 janvier 2017. Le juge pressenti est M Chapiro
  - ✚ Montluçon, le 19 mars 2017. Le juge pressenti est M Morbelli
  - ✚ Guebwiller, le 23 avril 2017. Le juge pressenti est M Guillaume
  - ✚ Rennes, le 14 mai 2017. Le juge pressenti est M Vizzari
  - ✚ Dijon, le 02-03 septembre 2017. Le juge pressenti est M Leneuf
  - ✚ Marseille, le 25 – 26 novembre 2017. Le juge pressenti est Mme Meyer.
- Les Régionales d'Élevage
  - ✚ Le dimanche 16 avril 2017, les délégations Provence Alpes Côte d'Azur et Auvergne Rhône Alpes organisent à Aix-en-Provence, sur le terrain du Club Canin Aixois, une Régionale d'Élevage avec comme juge pressenti, M Jean Claude Garnero.
  - ✚ Le samedi 13 mai 2017, la déléguée d'Île et Vilaine (35) organise à Landujan, une Régionale d'Élevage avec comme juge pressenti M Giannone.

#### 6. Calendrier des réunions 2017

Les réunions de comité auront lieu dans les locaux de la Société Centrale Canine à Aubervilliers le :

- Samedi 25 mars 2017
- Samedi 08 juillet 2017
- Samedi 14 octobre 2017

Une réunion informelle aura lieu le vendredi 22 septembre, veille de la Nationale d'Élevage, à la Souterraine, avec les membres du Comité présents.

#### 7. Questionnaire titre de Champion de France

Chaque année, la Société Centrale Canine envoie à chaque Club de race, un formulaire à compléter pour la solution retenue pour l'homologation du titre de champion de France de Conformité au standard.

Après discussion, en ce qui concerne les examens de santé, le comité a décidé, à l'unanimité que :

- Le degré de dysplasie C serait de nouveau accepté pour l'homologation du titre.
- Le chien devrait être indemne de tare oculaire (examen gonoscopie demandé)

Dès que le formulaire sera validé par la Société Centrale Canine, ces dispositions prises pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au standard paraîtront sur le site et sur les feuilles d'engagement de la Nationale d'Élevage.

Le Comité a également décidé que le chien devait être **indemne de tare oculaire dès la cotation 2**. Cette mesure apparaîtra dans notre grille de sélection.

Mme Leroux pense qu'il faudrait réduire le nombre de descendants pour les Elites. Les membres du comité acceptent cette proposition et descendent le nombre à 3.

Ainsi les **sujets classés Elites A et B devront produire 3 descendants** et non 5.

Annie Lombardi est chargée de mettre cette nouvelle grille au propre. Elle la soumettra à tous les membres du comité pour validation.

Jean François Kranklader la transmettra ensuite à la Société Centrale canine et ces mesures s'appliqueront dès qu'elle sera adoptée par la Commission d'élevage de la SCC.

#### 8. Test complémentaire

Pour l'homologation du titre de Champion de France de Conformité au Standard, le test complémentaire était une condition demandée, après l'obtention du CACS de la Nationale d'Elevage ou du Championnat de France si le chien n'était pas détenteur d'un titre de travail.

Le test complémentaire sera désormais **ouvert à tous les bouviers avant le CACS de la Nationale ou Championnat de France s'ils possèdent :**

- **Un test de caractère**
- **Une licence de mordant**

Cette proposition a été votée à main levée par les membres du comité :

4 oui

4 abstentions

Cette proposition est acceptée, selon l'article 16 des statuts du CBF qui stipule qu'« en cas de partage, la voix du Président est prépondérante ».

#### 9. Bulletin

Les adhérents étant très attachés à la parution d'un bulletin, nous avons accepté la proposition de Madame Georges, déléguée d'Ile et Vilaine (35) qui s'est proposée de s'occuper temporairement du bulletin.

Nous l'en remercions vivement.

- Un bulletin sortira fin novembre avec les résultats de la Nationale d'Elevage. Les bulletins d'adhésion 2017 y seront insérés.

- Un bulletin sortira fin juillet avec les résultats du Championnat de France qui doit avoir lieu à Nantes (44) le dimanche 04 juin 2017. Y seront insérées les feuilles d'engagement à la Nationale d'Elevage 2017 ainsi que la convocation à l'Assemblée Générale.

#### 10. Projet redécoupage des délégations

Christiane Lagnié, responsable des délégations, était chargée de revoir le découpage des délégations.

Elle propose de se calquer sur le découpage de la Société Centrale Canine qui partage la France en 4 grandes régions mais nous pose une question « doit-on maintenir le rattachement de la Corse à Paris comme proposé par la SCC » ?

A la tête de ces régions que nous appellerons désormais TERRITOIRES, nous aurons, dans la mesure du possible, un membre du comité.

Ces territoires seront découpés en REGIONS à la tête desquelles il y aura un délégué régional.

Il n'y aura plus de délégués départementaux.

Actuellement à la tête des délégations, qu'elles soient régionales ou départementales, il y a des délégués qui ne participent plus. Il ne faudra donc pas hésiter à se séparer d'eux et mettre à leur place des délégués actifs. Ainsi un délégué départemental actif peut devenir dans le nouveau découpage délégué régional.

Christiane Lagnié se propose d'envoyer ce projet à chaque membre du comité et de lui suggérer d'ores et déjà quelques noms de délégués possibles.

Ce découpage sera entériné lors de notre prochaine réunion de comité.

#### 11. Bilan de la Nationale d'Elevage 2016

Le bilan de notre Nationale d'élevage est globalement satisfaisant.

Malgré un déficit de 1233€, nous avons pu réduire certaines dépenses (hébergement des juges, équilibre de la restauration).

Nous devons encore améliorer certains points comme :

- la location des 5 génisses (500€) et leur transport (100€ pour une trentaine de Km).
- la remise des coupes.

En effet pour que ce moment soit plus festif et pour qu'il y ait plus de participants, nous devons l'officialiser en remettant les récompenses sur le ring d'honneur avec les juges.

- La participation à l'Assemblée Générale.

Nous devons réfléchir et trouver un moyen pour motiver les adhérents pour qu'ils participent à l'Assemblée Générale du Club. Cette année, alors que les Statuts et le Règlement Intérieur de l'Association étaient à renouveler, seuls 23 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale qui était une AG EXTRAORDINAIRE !

### 12. Point sur la Nationale d'Elevage 2017

Elle aura lieu dans la Creuse (23) les 23 et 24 septembre 2017 sur le terrain du Club d'Education Canine à la Souterraine (23300)

Pour le concours en ring, le juge et les Hommes Assistant sont retenus. Il s'agit de :

- Juge : M le Docteur Schaffner qui nous a donné son accord
- HA : Julien Tonin  
Olivier Lovisolo

Les TAN et les Tests de caractère seront jugés par Claude Lefranc, testeur officiel du Club. M Madelénat sera l'Homme Assistant.

Les CANT seront jugés par M Vadakarn.

Nous attendons son accord écrit pour informer le Président du Club d'Utilisation et faire inscrire notre CANT au calendrier.

Si M Vadakarn ne répond pas à notre demande, nous nous tournerons vers Mme Vaucouloux.

En ce qui concerne le troupeau de génisses, nous allons demander au Président du Club d'Education Canine de la Souterraine s'il ne connaît pas un propriétaire qui accepterait de nous prêter 5 génisses pour un moindre coût.

Mme Gaulier se propose de contacter M Ducouret, un propriétaire de bouvier, habitant le département, qui pourrait peut-être nous indiquer un éleveur.

Les juges sont choisis pour les conformités au standard.

- Pour les mâles toute classe : M Guillaume qui a d'ores et déjà donné son accord
- Pour les femelles toute classe : M le Docteur Schaffner,

Pourquoi avoir choisi deux juges cette année ?

Le classement des chiens par un collège de juge a donné entière satisfaction, c'est pourquoi nous suivrons la même politique qu'en 2016 à savoir jugements des chiens le matin et classement l'après-midi.

D'autre part, nous attendons plus de chiens que l'année dernière à notre Nationale du fait de certains changements nous avons donc demandé au Docteur Schaffner, présent à la Souterraine pour juger le concours en ring, si il acceptait de juger les femelles toute classe. Monsieur le Docteur Schaffner a accepté.

En ce qui concerne les jugements:

« Tous les chiens seront jugés, dotés d'un qualificatif et classés, en fonction de leur conformité au standard. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs seront classés, par le collège des juges officiant, à condition d'avoir obtenu au moins le qualificatif « très bon ». A qualité égale, une préférence sera donnée aux chiens titulaires d'un TAN, Test de caractère ou CANT ou classe travail.

CACS – RCACS : Ne pourront concourir pour l'attribution du CACS et RCACS que les chiens ayant obtenu 1<sup>er</sup> excellent en classe ouverte, intermédiaire, travail à condition qu'ils soient de mérite exceptionnel et qu'ils soient titulaires au minimum du TAN, Test de caractère ou CANT. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. »

Sur les feuilles d'engagements, des modifications apparaîtront :

- Il y aura une case pour l'inscription à la confirmation
- Les TAN et Test de caractère ne seront plus gratuits pour les chiens inscrits à l'exposition de beauté

Il y aura un tarif préférentiel pour les adhérents.

- A l'unanimité, les membres du Comité décide que le TAN se passera désormais sans limite d'âge.
- Michelle Gaulier trouve qu'il y avait trop de chiens ne concourant pas inscrits au catalogue de la Nationale d'Elevage. En fait ce sont les chiens qui ont participé au concours en ring la veille.

Claude Lefranc pense qu'il faudrait créer une classe compétition. Cela diminuerait le nombre de chiens ne concourant pas et ils pourraient ainsi participer à la Nationale d'Elevage au lieu de rester au bord des rings.

Jean –François Kranklader va interroger la Société Centrale Canine pour savoir si cette idée est recevable.

- De même il demandera, afin qu'il y ait plus de chiens inscrits au CANT, si il est possible, du fait que nous soyons les seuls à organiser un CANT sur bovins, de nous accorder une dérogation pour passer l'âge limite de 18 à 24 mois.

Un diplôme d'honneur sera proposé (tarif 5€) aux propriétaires des chiens qui le souhaiteront. Ils pourront y faire inscrire la qualification obtenue par leur chien.

La tombola est reconduite selon les mêmes principes. C'est la boutique qui la gèrera.

Au sujet de la restauration, les membres du bureau du Club d'Education Canine de la Souterraine nous ont proposé de s'occuper des repas de la Nationale.

Nous avons été satisfaits des prestations de « l'Aquarelle du Limousin », restaurant du camping jouxtant le terrain où se déroule la Nationale. Nous ne le quitterons pas.

Cependant comme l'Assemblée Générale a lieu salle du Coq, à la Souterraine, nous pouvons envisager de demander au Club Canin de nous faire des propositions de repas pour le samedi soir afin que nous organisions notre repas de gala sur place, à la suite de l'Assemblée Générale.

Claude Lefranc nous propose d'organiser une prochaine Nationale au Club Canin d'Etampes (91150). Le Club se trouve près d'une base de loisirs qui offrent de nombreuses infrastructures (camping, hôtels, restaurant....).

Jean – François Kranklader lui demande de préparer un dossier pour que le comité étudie sa proposition.

M et Mme Brondo ont eu la gentillesse de nous envoyer une proposition pour organiser une prochaine Nationale sur le terrain du Centre de Dressage de la Côte Bleue à Châteauneuf les Martigues (13220). Nous allons étudier leur proposition.

Il faut cependant ne pas perdre de vue que :

- Le site actuel de notre Nationale est assez centralisé
- Le Club d'Education Canine et la municipalité nous offrent des prestations que nous n'aurons pas ailleurs (gratuité des infrastructures – logement sur place – restauration sur place – etc....)

Les participants à la Nationale d'Elevage 2017 devront s'engager à accepter que le CBF publie les photos d'eux-mêmes et de leurs chiens prises ce jour-là sur le site et sur notre page Facebook.

### 13. Questions diverses

Bernard Lagnié s'adresse à Michelle Gaulier pour lui dire qu'il pense que les moyens qu'elle a employés à propos de ce qui s'est passé à la Nationale d'Elevage en ce qui concerne son chien sont disproportionnés et contraires à ce qu'on peut attendre d'un membre du Comité. Il en va de même pour certaines prises de position qu'elle avait prise sur le choix des juges pour la Nationale.

La majorité des membres du Comité pense que Michelle Gaulier n'aurait pas dû agir de la sorte et le lui dire.

Jean – François Kranklader revient sur la charte d'élevage qui se trouve sur le site mais qui n'a été signée par aucun éleveur.

Cette charte avait été proposée aux membres du comité en réunion le 26 février 2011. Elle devait être étudiée par eux puis proposée aux éleveurs avant d'être définitivement adoptée. Mais sans attendre leurs avis, cette charte a été envoyée à la Société Centrale Canine, c'est pourquoi aucun éleveur ne l'a signée.

Jean – François Kranklader demande aux membres du Comité de revoir cette Charte d'Elevage afin d'y apporter des modifications s'il y a lieu en vue de faire adhérer un maximum d'éleveurs.

Pour en finir avec les confirmations à domicile, nous maintenons notre position sachant qu'il y aura en 2017 :

- 90 expositions au cours desquelles les exposants peuvent faire confirmer leur chien, sans obligation de participer à l'exposition
- 50 expositions qui ont des séances de confirmation la veille
- 45 séances de confirmation seule

Ce qui fait en tout 185 possibilités, réparties dans toute la France, de faire confirmer son chien soit 1 possibilité tous les 2 jours.

Christiane Lagnié prend la parole. Elle désapprouve le fait que M Guillaume se soit permis de faire des commentaires sur certains chiens inscrits à la Nationale d'Elevage. Il est bien précisé sur le site que : « les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs, et ne sont pas forcément le reflet de la position du CBF »

Plus personne ne demandant la parole, la réunion est close à 16h30.

Le Président



La Secrétaire

